



LES MATINALES DU BOIS

Dossier FBF 19F984

OBJECTIF DU PROJET

Initialement, ce projet avait pour objectif de porter à connaissance des données techniques sur les produits bois auprès des institutions et des prescripteurs. Il misait sur l'utilisation des nouvelles méthodes d'information et de communication afin de pouvoir toucher un public parfois peu disponible.

Les outils techniques de Webconférence ont été mis en place. Toutefois, dans le contexte de la crise sanitaire lié au coronavirus, les contenus ont été réorientés afin d'accompagner au quotidien les entreprises dans cette période d'incertitude.

Dossier suivi par Caroline Berwick



LES RESULTATS

METTRE EN PLACE ET CREER LES OUTILS

Une salle de visio-conférence permettant d'accueillir une bonne capacité de participants (minimum 100)

Une salle entièrement dédiée aux Webconférences COVID19 a été développée et accessible à tout moment sur le lien : <https://conf.fnbois.com/fnb/car-khq-p9p>

La capacité du service de Webconférence associé a été augmentée pour permettre d'accueillir sans souci au minimum 100 participants et pour permettre des connexions par téléphone.

Une charte graphique adaptée



Une charte graphique a été mise en place par l'équipe de la FNB spécifiquement pour le cycle de Webconférence dédiée au COVID 19. Proposer aux participants des Webconférence des présentations travaillées graphiquement a permis d'alléger les contenus en mettant l'accent sur les points essentiels à retenir. Les présentations deviennent des aides mémoires, l'expertise orale des intervenants devant préciser et expliciter ces points clés.

Quelques exemples de présentation de contenus

La baisse temporaire d'activité?

Une réduction du temps de travail en dessous de la durée légale hebdomadaire

Une fermeture temporaire de tout ou partie de l'entreprise

FNB - Cycle COVID19

Article R5122-2 du code du travail Avant / après

Avant

Modifié par Décret n°2017-812 du 29 décembre 2017 - art. 3

L'employeur adresse au préfet du département où est implanté l'établissement concerné une demande préalable d'autorisation d'activité partielle.

La demande précise :

- 1° Les motifs justifiant le recours à l'activité partielle ;
- 2° La période prévisible de sous-activité ;
- 3° Le nombre de salariés concernés.

Elle est accompagnée de l'avis préalable du comité social et économique en application de l'article L. 3122-17.

Lorsque la demande s'effectue sur le fondement du II de l'article R. 5122-5, elle mentionne les engagements que l'employeur propose de souscrire.

La demande d'autorisation est adressée par voie dématérialisée dans les conditions fixées par l'article R. 5122-26.

Après

Modifié par Décret n°2020-794 du 26 juin 2020 - art. 1

L'employeur adresse au préfet du département où est implanté l'établissement concerné une demande préalable d'autorisation d'activité partielle.

La demande précise :

- 1° Les motifs justifiant le recours à l'activité partielle ;
- 2° La période prévisible de sous-activité ;
- 3° Le nombre de salariés concernés.

Elle est accompagnée, lorsque l'entreprise compte au moins cinquante salariés, de l'avis rendu préalablement par le comité social et économique en application de l'article L. 3122-8. Par dérogation, dans les cas prévus au 3° ou au 5° de l'article R. 5122-1, cet avis peut être recueilli postérieurement à la demande mentionnée au premier alinéa, et transmis dans un délai d'au plus deux mois à compter de cette demande.

Lorsque la demande s'effectue sur le fondement du II de l'article R. 5122-5, elle mentionne les engagements que l'employeur propose de souscrire.

La demande d'autorisation est adressée par voie dématérialisée dans les conditions fixées par l'article R. 5122-26.

FNB - Cycle COVID19 23

Nouveauté : le référent Covid-19

Désigné dans toutes les entreprises

Réfèrent Covid-19

Pour être le référent dans les entreprises de petite taille

Identité et mission communiqués au personnel

s'assure de la mise en œuvre des mesures définies

l'informe des salariés

FNB - Cycle COVID

Procédure en 5 étapes

- 1

Isoler la personne symptomatique

dans une pièce dédiée et aérée en appliquant immédiatement les gestes barrière, garder une distance raisonnable avec elle (au moins 1 mètre) avec port d'un masque « grand public » ou à usage médical si disponible.
- 2

Mobiliser le professionnel de santé dédié de l'établissement

un sauveteur/secouriste du travail formé au risque COVID ou le référent COVID, selon l'organisation locale. Lui fournir un masque avant son intervention.
- 3

En l'absence de signe de gravité, **contacter le médecin du travail ou demander à la personne de contacter son médecin traitant pour avis médical.**

Si confirmation d'absence de signes de gravité, organiser son retour à domicile en évitant les transports en commun.

Les médecins du travail sont habilités à délivrer des arrêts de travail pour les salariés des établissements dont il a la charge, suspects d'infection ou reconnus atteints par la covid-19, ou contraints à des mesures d'isolement.

FNB - Cycle COVID19 24

L'indemnisation | Exception COVID

Modification du mode de calcul de l'allocation chômage partiel

Abandon de l'allocation forfaitaire

Passage à un montant proportionnel au salaire

70%

Allocation couvre 70% de la rémunération antérieure brute du salarié, dans la limite d'une rémunération de 4,5 SMIC avec un minimum de 8,03 €/heure et ce quelque soit l'effectif

Ce montant de 8,03€ est multiplié par le nombre d'heures chômées dans la limite de 35 heures par semaine, (sauf si le contrat de travail prévoit un volume inférieur)

FNB - Cycle COVID19 9

Pour accueillir les différents éléments de ce cycle de Webconférences (calendrier des séances, formulaire d'inscription, mise en ligne des replays et des supports de présentation, boîtes à outils...) une page internet a été mise en place.

<https://www.covid19-fnbois.com/webconferences>

REALISATION ET PREPARATION DES WEBCONFERENCES

Elaboration des contenus

Dans le contexte de la crise sanitaire, il était essentiel de transmettre une information analysée et expertisée en quasi temps réel. Chacune des séances a nécessité un important travail de synthèse des textes qui paraissaient alors quotidiennement. L'effort pédagogique c'est aussi traduit dans le soin apporté à la présentation graphique des supports afin d'en faciliter l'appropriation par le public des Webinars.

Dans la mesure où des intervenants extérieurs à la FNB sont sollicités. Des séances de préparation technique et de cadrage ont été organisées en amont des séances.

Au total, 17 séances ont été organisées, avec un rythme d'environ 2 par semaine.

Invitation et communication en amont

Pour chacune des séances organisées, la FNB a lancé des invitations par E-mailing auprès de ses bases de données d'entreprise (Adhérents FNB et affiliés). Elle a sollicité les organisations professionnelles partenaires pour en assurer le relais auprès de leurs propres bases. Des relances ont également été effectuées afin de s'assurer de la participation du plus grand nombre.

La page web des Webconférences intégrait par ailleurs le calendrier des séances à venir et actualisé en permanence. Elle renvoyait également vers le formulaire d'inscription.



The image shows a screenshot of an email invitation for a webinar. At the top, there is a header with the FNB logo (Fédération Nationale du Bois) and the text "COVID-19 Les Web-conférences". Below this, the invitation text reads: "Invitation à la Webconférence #17", "jeudi 9 juillet | 14h00 - 14h30", and "Nouveau protocole de sécurité et dernières actualisation en droit social". It then states: "L'ordre du jour de cette nouvelle séance vous sera précisé ultérieurement." Underneath, it lists the speakers: "Les intervenants" including "Michel Astier, Responsable des affaires sociales, FNB" and "Françoise Thévenet, Attachée aux affaires sociales, FNB". At the bottom, there is a section titled "Inscription obligatoire" with a prominent orange button that says "Inscrivez-vous".

17 webconférences

Sur les 17 séances organisées, la plupart ont traités des dispositifs sociaux adoptés spécifiquement dans le contexte de crise sanitaire. Certaines séances ont été dédiées aux dispositifs d'accompagnement financier pour permettre aux entreprises de traverser la crise. La FNB a souhaité également mobiliser les entreprises sur la reprise et la relance avec 2 séances consacrées à l'offre française et à son positionnement au sortie de la crise.

1 ou 2 experts intervenaient pour chacune des séances. Ils étaient accompagnés par un modérateur chargé d'assurer le bon déroulement technique des séances (présentation des règles de participation, suivi de l'enregistrement, garantie de la qualité d'écoute par la gestion des micro, résolution des éventuels problèmes de connexion...)

#1 – Chômage partiel – Partie I : comment bien monter son dossier ? | 7 avril 2020

Experts intervenants : Michel Astier et Françoise Thévenet

Ordre du jour :

- Quand peut-on mettre en place le chômage partiel ?
- Comment et quand déposer un dossier ?
- Quels sont les motifs du chômage partiel possibles à présenter ?
- Les difficultés rencontrées jusqu'à présent

#2 – Chômage partiel – Partie II : les modalités d'indemnisation de vos salariés ?

Experts intervenants : Michel Astier et Françoise Thévenet

Ordre du jour :

- Pour quels salariés et à quelles conditions ?
- Comment les salariés sont-ils indemnisés ?
- Comment l'indemnisation est-elle calculée ?

#3 - Les mesures mises en place en forêt publique

Experts intervenants : Aymeric Albert (ONF) et Françoise Alriq (Fédération Nationale des communes forestières)

Ordre du jour :

- Organisation des salles de ventes : calendrier et dématérialisation
- Modalités techniques d'accompagnement
- Modalités financières d'accompagnement
- Le cas particulier des bois scolytés

#4 - Les dispositifs d'aide de BPI France

Experts intervenants : Philippine Lucille (BPI France)

Ordre du jour :

- Les dispositifs du plan d'urgence
- Le nouveau dispositif bancaire
- Les dispositifs spécifiques de Bpifrance
- Les dispositifs spécifiques filière bois

#5 - Gérer les arrêts de travail

Experts intervenants : Michel Astier et Françoise Thévenet

Ordre du jour :

- Arrêt pour garde d'enfants
- Arrêt maladie
- Arrêt "personnes à risque COVID"
- Gestion en lien avec le chômage partiel

#6 - Avec les produits bois français, relevons le défi de la relance ! | 23 avril 2020

Experts intervenants : Marlène Mivielle (FNB)

Ordre du jour :

- Des objectifs communs, une dynamique collective
- Présentation des outils développés
- Une communication ciblée à lancer
- Proposition d'actions à mettre en place dans vos entreprises

#7 - Gérer les congés payés | 24 avril 2020

Experts intervenants : Michel Astier et Françoise Thévenet

Ordre du jour :

- Le droit aux congés payés
- L'organisation des départs en congés payés
- La modification des départs en congés
- Etat des négociations des accords de branche

#8 - Les assurances crédits CAP / CAP+ / CAP Export - Mode d'emploi | 28 avril 2020

Experts intervenants : Françoise Barbier (Groupama Assurance-crédit & caution)

Ordre du jour :

- Comment ça marche ?
- Quels coûts ?
- Quels contacts ?

#9 - Coronavirus et responsabilité de l'employeur | 30 avril 2020

Experts intervenants : Michel Astier et Françoise Thévenet

Ordre du jour :

- le document unique,

- les gestes barrières et les guides
- la position du Ministère du Travail,
- les premiers contentieux

#10 - Affirmer votre production française avec la marque bois de France | 30 avril 2020

Experts intervenants : Jérôme Martinez (Bois de France)

Ordre du jour :

- Présentation de la marque
- Fonctionnement
- intérêts pour les entreprises

#11 – Arrêt de travail et chômage partiel – Actualisation | 12 mai 2020

Experts intervenants : Michel Astier et Françoise Thévenet

Ordre du jour :

- gestion des arrêts pour garde d'enfants
- gestion des arrêts de travail pour maladie
- précision sur les règles d'indemnisation du chômage partiel

#12 – Reprise de l'activité et sécurité au travail : rôle du DUE | 14 mai 2020

Experts intervenants : Michel Astier et Françoise Thévenet

Ordre du jour :

- Plan de continuité d'activité
- Gestion des gestes barrières
- Exemple concret de mise en oeuvre

#13 – Question Réponse sur l'actualité sociale et le COVID 19

Experts intervenants : Michel Astier et Françoise Thévenet

Ordre du jour :

Séance spéciale de question/réponse avec les adhérents sur tous les sujets d'actualité sociale en lien avec le COVID 19. Les adhérents ont été sollicités en amont po

- Activité partielle
- Arrêts de travail
- Hygiène et sécurité

#14 – Santé et sécurité en pratique et point sur les contrôles | 5 juin 2020

Experts intervenants : Michel Astier et Françoise Thévenet

Ordre du jour :

- La gestion de la santé et sécurité et exemples concrets
- Les consignes du Ministère du Travail sur le contrôle des inspecteurs du travail

#15 – Coronavirus et formation professionnelle : le soutien d’Akto | 12 juin 2020

Experts intervenants : Michel Astier et Françoise Thévenet

Ordre du jour :

Expert intervenant : Michel Astier (FNB) et AKTO

- les mesures d’urgence liées à l’activité partielle
- les mesures spécifiques : FNE la mobilisation de moyens financiers
- l’accompagnement des jeunes

#16 – Nouvelles dispositions législatives et actualisation au mois de juin

Experts intervenants : Michel Astier et Françoise Thévenet

Ordre du jour :

- Actualisation du dispositif de l’activité partielle
- Les droits en matière de retraite et de prévoyance
- Les aides de la MSA

#17 – nouveau protocole de sécurité et dernières actualisations en droit social | 9 juillet 2020

Experts intervenants : Michel Astier et Françoise Thévenet

Ordre du jour :

- Nouveau protocole de déconfinement du 24 juin 2020
- Les dernières actualisations en droit social
- Focus sur les contrôles des DIRRECCTE

MISE A DISPOSITION A POSTERIORI


L’ensemble des séances live des webconférences ont fait l’objet d’un enregistrement.

Elles ont donc été mises en ligne sur des pages internet dédiées.

Exemple de page : <https://www.covid19-fnbois.com/sante-securite>

Ces pages, 1 par Webconférence, contiennent :


- Le rappel du sommaire
- La présentation de la séance à télécharger
- Une boîte à outils associés à la thématique du jour (Textes de référence, modèle type, outils de communication...)



**FEDERATION
NATIONALE BOIS**

Site d'information sur le coronavirus

Accueil Plus [Contactez-nous](#)



#14 Santé et sécurité en pratique et point sur les contrôles

Webconférence #14 du 5 juin 2020

Ordre du jour

1. la gestion de la santé et sécurité et exemples concrets

- les gestes barrières et le DUE
- l'organisation des chantiers
- l'organisation de la production
- l'accueil dans l'entreprise (salariés et clients)


2. les consignes du Ministère du Travail sur le contrôle des inspecteurs du travail


Intervenants


Michel Anier, Responsable des affaires sociales
Françoise Hévenet, Attachée aux affaires sociales


[Voir le replay](#) [Télécharger la présentation](#)

Boîte à outils

 **Protocole national de déconfinement**
pour les entreprises pour assurer la santé et la sécurité des salariés

 **Affiche gestes barrières**
Affiche du ministère de la santé

 **Comment se protéger du coronavirus ?**

 **mesconseilscovid.sante.gouv.fr**

L'ensemble de ces éléments sont en libre accès et donc disponibles pour toutes les entreprises de la filière.

Afin de relayer au plus grand nombre ces éléments, des courriels ont été envoyés aux entreprises.



FNB
FÉDÉRATION NATIONALE DU BOIS

COVID-19
Les Web-conférences

Les replays sont en lignes !



#15 | 12 juin 2020
Coronavirus et formation professionnelle : le soutien d'Akto

En partenariat avec AKTO cette séance aborde :

- les mesures d'urgence liées à l'activité partielle
- les mesures spécifiques : FNE la mobilisation de moyens financiers
- l'accompagnement des jeunes

[Accéder à la page de la webconférence](#)

Cette page propose une boîte à outils



#14 | 5 juin 2020
Santé et sécurité en pratique et point sur les contrôles

- La gestion de la santé et sécurité et exemples concrets
- Les consignes du Ministère du Travail sur le contrôle des inspecteurs du travail

[Accéder à la page de la webconférence](#)

Cette page propose une boîte à outils

VALORISATION

L'ensemble des webinars sont toujours disponibles en replay et en libre accès depuis la page : <https://www.covid19-fnbois.com/webconferences>

INDICATEURS

NOMBRE DE PARTICIPANTS EN DIRECT

Plus de **1000 participations** ont été enregistrées lors des séances en direct.

NOMBRE DE REPLAY VISIONNES

L'ensemble des replays ont fait l'objet de plus de **850 visionnages**.